

Repenser la question sociale

Driss GUERRAOUI

Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat-Maroc

Président de la Région MENA du Conseil International d'Action Sociale

Dans des contextes nationaux marqués par l'aggravation des inégalités sociales et la détérioration du pouvoir d'achat, un peu partout dans le monde, des voix citoyennes s'élèvent pour demander l'exploration de nouvelles approches permettant de repenser la question sociale. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette dynamique évolue en dehors et à la marge des relais institutionnels et constitutionnels traditionnels que sont les instances de régulation et de médiation, et des corps intermédiaires composés principalement des organisations syndicales et des partis politiques. Elle s'opère, également dans le cadre de difficultés que rencontrent les Etats à infléchir les politiques publiques dans le sens d'une répartition plus équitable des richesses qui, elles, continuent de croître au profit, principalement, des classes aisées, créant ainsi des sentiments d'injustice et de frustrations .

Ce qui, explicitement ou implicitement, interroge la question sociale à l'heure d'une mondialisation en crise et de transformations socio-syndicales et socio-institutionnelles profondes, portées par un élan d'émergence et de développement d'une nouvelle génération de citoyens plus conscients de leurs droits et de leurs pouvoirs, de plus en plus exigeants en matière de dignité, de justice et de liberté et de plus en plus perméables soit à l'auto-organisation, soit à l'instrumentalisation. Fait important à signaler à ce niveau. Derrière ce pouvoir citoyen se profile un nouveau et grand acteur politique constitué de « facebookeurs », de blogueurs, de hackers, qui se sont constitués en réseaux sociaux numériques, dotés de capacités de mobilisation et de déstabilisation redoutables. Produits du processus démocratique et de l'extension des libertés, ce « parti des citoyens » peut soit être un vecteur de l'engagement citoyen et du changement, soit saper les fondements de la démocratie s'il n'est pas encadré, régulé et porté par les institutions et instances qui sont censées en être les vrais relais et corps intermédiaires entre l'Etat et les citoyens.

Par ailleurs, cette dynamique, dont il ne faut ni surestimer, ni sous-estimer l'impact, va certainement à l'avenir s'intensifier, s'étendre et prendre des formes de plus en plus diversifiées. Et si les causes ne sont pas traitées, elle pourrait exacerber les tensions entre la société et l'Etat, impulser des comportements de haine entre les différentes classes de la société, et

entretenir, ainsi, un climat d'insécurité et d'instabilité pouvant conduire à l'anarchie.

En interpellant l'Etat, le mouvement syndical, les partis politiques, les instances constitutionnelles de régulation et les associations de la société civile, cet état social, lance à tous ces acteurs un réel challenge en termes de positionnement par rapport à cette nouvelle donne sociale et corrélativement au regard de leurs rôles futurs et contributions respectives à la recherche de solutions possibles à l'injustice sociale que ressentent et vivent les populations concernées et, in fine, dans la prise en charge de leurs besoins, attentes et aspirations.

Ce challenge est devenu complexe à relever pour deux raisons essentielles. D'abord, à cause de la baisse continue du taux de syndicalisation, à la faiblesse des affiliations aux partis politiques et à la défiance dans les institutions et les élites, dont le corollaire est la crise de la représentativité des organisations syndicales et celle des instances élues dans les champs sociaux actuels. Ensuite, en raison de l'émergence de nouveaux acteurs, favorisés par l'accroissement du pouvoir des citoyens, un pouvoir porté par une ingénierie du réseautage collaboratif que des individus isolés arrivent à développer et amplifier par les possibilités énormes que leur offre la révolution numérique. Il s'agit, en particulier des réseaux sociaux divers, d'individus unis digitalement autour de campagnes de boycott, de mouvements de contestations et d'indignations, spontanés et/ou organisés, autonomes, indépendants ou instrumentalisés par des forces politiques, occultes ou déclarées, à la recherche d'une légitimité politique puisée dans la rue, et dont les formes d'expression deviennent de plus en plus atypiques selon les pays. Ces nouveaux acteurs sociaux ne laissent personne insensible, incitant tous les acteurs concernés à réfléchir sur les modalités les plus appropriées pour prolonger et accompagner le dialogue social par un dialogue civil.

Tout en rendant ce dialogue nécessaire, cette réalité incite à en repenser les pratiques et à en changer radicalement les mécanismes et les institutions. Il s'agit, par cette quête, de rendre le dialogue plus efficace pour les entreprises, plus équitable pour les salariés, plus juste pour les citoyens et institutionnellement plus pérenne pour l'Etat et la société. Cette option constitue une condition institutionnelle indispensable pour rétablir la confiance, stabiliser les relations professionnelles, et créer un environnement des affaires favorisant l'attractivité de l'économie et la compétitivité des entreprises, garantissant la paix sociale et renforçant la cohésion nationale.

Dans cette perspective, les Gouvernements, les organisations syndicales, les partis politiques, les instances constitutionnelles de régulation, les organisations des droits de l'Homme et les associations de défense des consommateurs auront à relever quatre défis majeurs, d'un genre nouveau, chacun dans les domaines qui relèvent de son ressort.

Le premier défi, d'ordre manageriel, relève principalement de la responsabilité de l'Etat. Il a trait à la gouvernance des politiques publiques. Tout en mettant le citoyen au cœur de ses préoccupations, cette gouvernance doit être plus responsable et durable à l'échelle centrale et territoriale. Pour ce faire, elle est appelée à renforcer, de la façon la plus stricte, les procédures de contrôle, de reddition des comptes et de pérennisation des projets réalisés par une stratégie permanente de maintenance. L'objectif est, d'un côté, d'assurer l'effectivité des politiques publiques et de l'autre d'accélérer le rythme de réalisation des programmes et leur soutenabilité. Cette dimension est centrale dans la gouvernance des politiques sociales, car, en cette matière, parce que tout est urgent, le grand ennemi est le temps.

Le deuxième défi est d'ordre politique. Il exige de la part de tous les acteurs une nouvelle culture des institutions portée par une approche systémique des questions économiques et sociales et une ingénierie de la concertation, de la négociation et de la médiation fondée sur le principe « du partage des efforts » en vue de réaliser des objectifs communs nécessitant des sacrifices partagés et des concessions réciproques.

Ces objectifs communs, collectivement assumés, consistent, en temps de crise sociale profonde, à concilier la compétitivité des entreprises, le maintien des emplois, la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et la poursuite de la généralisation de l'accès des populations pauvres à la protection sociale.

Cependant, pour réussir ce challenge, l'Etat, les régions, les associations professionnelles, les organisations syndicales, les partis politiques, les acteurs de la société civile, les familles, les médias, les écoles, les Universités et les intellectuels doivent être les acteurs clés de l'essaimage de cette nouvelle culture politique. Car ils ont tous, chacun dans son lieu de vie et de travail, une responsabilité à prendre dans les avancées de cette véritable révolution politique, dont dépendra demain le mode de gestion des conflits et des crises

dans les sociétés du XXI ème siècle. Sensibiliser, informer, former et s'organiser autour de cette culture doit s'ériger en nouvelle ambition et priorité des nations.

Le troisième défi est d'ordre sécuritaire. Il concerne à la fois l'Etat, les territoires, les entreprises, et les autres corps intermédiaires. Ceux-ci sont tous appelés à changer radicalement leurs moyens et façons de gouverner la société et de faire la politique. En effet, tous ces acteurs doivent impérativement user de l'intelligence, du génie et de la veille permanente pour développer de façon autonome des modalités appropriées de sécurisation de leurs infrastructures informatiques et de promotion de technologies numériques de communication de masse et de réseautage collaboratif dédiées à leurs actions dans les domaines qui relèvent de leurs missions et compétences respectives. L'objectif de cette démarche est non seulement de se protéger contre les cyberattaques, mais aussi et surtout de se mettre à l'heure du digital pour pouvoir gagner la bataille du nécessaire du renouveau de la démocratie et celle aussi celle de la conciliation entre la liberté et la responsabilité des citoyens. Les dernières élections aux Etats Unis, en Grande Bretagne et en France, comme les évènements que connaissent l'Egypte, la Tunisie et la Jordanie montrent les enjeux de ce défi en termes de souveraineté et de maîtrise nationale endogène du changement.

Le quatrième défi, enfin est, quant à lui, de nature stratégique. Il consiste à bâtir des édifices institutionnels permettant de promouvoir et d'enraciner dans la collectivité les pratiques de la démocratie participative à tous les niveaux de la gouvernance de l'économie et de la société. Ce choix devrait se traduire par le renforcement du rôle des instances de médiation, de concertation, de dialogue et de régulation, à l'échelle centrale et territoriale. Car, celles-ci favorisent l'écoute mutuelle, le débat citoyen, responsable et serein et la participation de tous les acteurs et forces vives de la société à la conception et à l'élaboration des politiques publiques. C'est cette démarche qui garantirait à terme l'appropriation, l'adhésion et corrélativement l'engagement et l'implication effective des populations concernées dans la mise en œuvre de des politiques publiques.

En contribuant à bâtir de véritables contre-pouvoirs issus de la société civile organisée, ces instances joueraient un rôle crucial dans la régulation des déviances administratives et des dysfonctionnements divers, tels que les comportements de rente, les concentrations, la collusion entre le pouvoir et l'argent, la concurrence déloyale, les passe-droits, la corruption et les injustices

de toute nature. Il l'est tout autant dans la gouvernance démocratique des mouvements citoyens de contestation et de révolte à la faveur de la culture du dialogue, de la participation et de l'engagement citoyen. C'est à ce niveau que se situe la nécessaire gestion pacifique de la nouvelle question sociale, dont les réseaux sociaux numériques en représentent un acteur émergent, avec qui les Etats et les sociétés du XXI^{ème} siècle doivent compter dans le cadre du renouveau de la démocratie.